

Agir Ensemble

De : "Agir Ensemble" <agirensemble@deputefourny.be>
À : "_mailing" <agir.ensemble@deputefourny.be>
Envoyé : mercredi 26 novembre 2008 20:55
Objet : IRM partagée entre Marche et Libramont.



Excellente nouvelle pour la patientèle luxembourgeoise !

En séance plénière du Parlement wallon, Dimitri Fourny a interrogé le Ministre Didier Donfut sur l'agrément de l'imagerie par résonance magnétique (IRMN) au Centre hospitalier de l'Ardenne (CHA).

Actuellement, seul le sud de la Province du Luxembourg est doté d'un IRMN (Image à résonance magnétique nucléaire) , via les Cliniques du Sud Luxembourg. *Les délais d'attente pour un examen médical par résonance magnétique peuvent donc atteindre 4 mois !* **Ce délai apparaît inacceptable quand on sait le rôle central de l'imagerie par résonance magnétique dans l'établissement des diagnostics.** La RMN est très utilisée en neurologie ou dans le traitement des cancers. C'est également une technique qui s'impose aujourd'hui dans d'autres disciplines comme la cardiologie ou le diagnostic des pathologies digestives.

En mars dernier, le Ministre wallon de la Santé avait décidé d'octroyer l'autorisation d'installer 10 appareils de résonance magnétique nucléaire (RMN) supplémentaires dans des hôpitaux non universitaires situés sur le territoire de la Région wallonne. L'IFAC à Marche (au Nord) était un des 10 bénéficiaires de ces appareils ultra performants.

Au bout du compte, seul le centre hospitalier de l'Ardenne (au Centre de la Province) restait dépourvu de cette technologie.

Dernièrement, le conseil d'administration et le comité de pilotage de l'IFAC ont abouti à une réflexion qui envisage d'accepter, sur le site de l'IFAC et sur celui du Centre hospitalier de l'Ardenne, une IRMN de type mobile. Comme l'a expliqué Dimitri Fourny, *cela permettrait de profiter de l'agrément octroyé sur les deux sites.*

En réponse à Dimitri Fourny, le Ministre a annoncé la scission de l'agrément de l'imagerie par résonance magnétique (IRM) octroyé à l'IFAC, donnant ainsi un agrément partagé entre Marche et Libramont, de sorte que l'IRMN pourra être utilisée sur les deux sites.

Deux plateformes fixes seront donc installées dans les deux centres hospitaliers IFAC et CHA. L'utilisation d'IRMN se fera donc de manière alternée sur les deux sites. Ce qui est une excellente nouvelle pour la patientèle luxembourgeoise!

_____ Information provenant d'ESET NOD32 Antivirus, version de la base des signatures de virus 3643 (20081126) _____

Le message a été vérifié par ESET NOD32 Antivirus.

<http://www.eset.com>